PREFECTURE DES VOSGES

SCHEMA DEPARTEMENTAL DES CARRIERES DES VOSGES

Carte de synthèse
échelle : 100.000

Juillet 2005

© I.G.N. - BDCarto ®

Légende

- Tunnel de Ste Marie aux Mines
- Chemin de fer
- Bassin U.N.I.C.E.M.
- Route départementale
- Route nationale
- Autoroute
- Cours d'eau
- 54 Carrière

RESSOURCES :

- Alluvions
- Calcaires mi-durs ou durs
- Calcaires tendres
- Grès
- Roches métamorphiques et volcaniques

SENSIBILITES ENVIRONNEMENTALES :

Catégorie 1 : Sensibilités juridiques fortes

Espaces bénéficiant d'une délimitation ou de protection juridique et interdisant l'exploitation de carrière : arrêté de protection de biotopes, réserves naturelles, sites classés, périmètres de protection immédiate et rapprochée des captages d'alimentation en eau potable (AEP).

Catégorie 2 : Sensibilités juridiques faibles

Espaces bénéficiant d'une délimitation ou de protection forte mais qui n'entraine pas systématiquement l'interdiction de carrière : sites inscrits, monuments historiques

0 1 5 km

SITUATION ET INFRASTRUCTURES PRINCIPALES DE TRANSPORT

AVERTISSEMENT : CONDITIONS D'UTILISATION

- Cette carte fait partie du Schéma Départemental des Carrières des Vosges (loi n°93.3 du 4 janvier 1993)

- Elle prend en compte les données disponibles à la date du 1er janvier 1999

- Cette carte illustre les principales sensibilités environnementales et ressources sans prétendre à l'exhaustivité. Pour plus de précisions, se reporter au rapport du schéma.

- Compte-tenu des imprécisions inhérentes à la nature et à l'échelle des données saisies, l'agrandissement à des échelles autres que celle nominale de 1/100 000 ème est déconseillé.

- Le fond et les données de cette carte font l'objet d'un droit réservé et d'une protection juridique.

- Cette carte est un document de politique générale, instrument d'aide à la décision administrative.

- Toute utilisation en dehors de ces conditions ne saurait engager la responsabilité de l'administration.

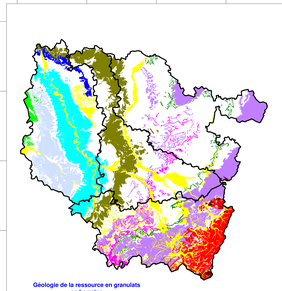

Juillet 2005